orgueilleux persécuté, interprétant les faits en malade toujours excessif, se comportant en érotique instinctif et impulsif comme beaucoup de ces sujets ; il mêle la question d'argent à la sexualité. C'est encore un inadapté, même à un milieu hérétique restreint, celui des disciples de Vintras qui ont dû l'exclure de leur cercle.

19 février 1948 Dr Jean VINCHON.

« *Boullan, nous écrit Frank Duquesne, n'est pas un isolé. Il appartient à une lignée que l'Histoire des aberrations religieuses n'ignore pas. Son cas jette même une lueur sur certaines manifestations ténébreuses. Il s'insère, en effet, dans le grand courant des mystères orgiaques, qu'on retrouve dans toutes les religions comme une déviation, un* « *gauchissement* » *du culte rendu à la Sophia ou Sagesse divine. Les sectes gnostiques voyaient dans LA Sainte-Esprit le* « *principe féminin* » *de la Divinité. Toute la doctrine de Boullan prolonge,* « *naturellement* » *et continue le courant* « *paraclétique* », *pseudo-marial, simili-charismatique des illuminés médiévaux (Frères et Sœurs du Libre-Esprit, Béghards et Béghines, etc.).*

» *Si Boullan n'est pas sans ancêtres* « *spirituels* », *il n'est pas non plus sans descendance. Il meurt en 1893. Or, quelques-uns de ses fidèles s'en retournent dans leur pays, soit en Moravie, soit en Pologne alors autrichienne. Et c'est là, précisément, que, vers 1894, commencent les vaticinations de Marie-Francesca Kozlowska, religieuse franciscaine, dite plus tard : la Matouchka (la maman), dont l'illuminisme, après avoir séduit des ecclésiastiques férus d'ascèse et de mystique anarchiques — Kowalski, Prochniewksi, etc. — aboutit, en 1903, à la condamnation formelle du mouvement* « *mariavite* » (de Mariae vita) *par Pie X. Les sectaires se séparent de Rome et fondent l'église mariavite, dont le Patriarche (Kowalski) et les évêques sont (validement) sacrés par l'épiscopat vieux-catholique (janséniste) de Hollande en 1909 : le rêve de Boullan est réalisé.*

» *Mais la doctrine et la pratique des* « *mariages mystiques* » *— empruntées, comme presque tout le reste, à Boullan, et destinées à propager la procréation sans concupiscence* (sic) *d'enfants nés par conséquent* (sic) *sans péché originel* (sic) *— font l'objet d'un scandale inouï. La* « *polygamie spirituelle* » (sic) *des Mariavites est devenue si officielle qu'au Congrès Vieux-Catholique international de Berne, en 1924, toute l'Église mariavite, qui compte alors près de 600.000 fidèles, est excommuniée! Depuis lors, le Patriarche et quelques Évêques ont subi, en Cour d'Assises, de lourdes condamnations pour affaires de mœurs.*